

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027	TARIFS		
Droits d'ouverture de dossier (nouveaux élèves)	Petite enfance 4 ans	Préscolaire 5 ans	Primaire
Ouverture de dossier	50 \$	50 \$	50 \$
<b>Services éducatifs obligatoires</b>			
Droits d'inscription	200 \$	200 \$	200 \$
Droits d'éveil et de formation <sup>1</sup>		4 955 \$	
Droits de scolarité <sup>1</sup>			4 495 \$
Frais obligatoires   Dépenses afférentes aux activités pédagogiques	250 \$	250 \$	250 \$
Autres frais obligatoires   Maintien des services aux élèves, et amélioration des infrastructures	390 \$	390 \$	390 \$
<b>Services de garde éducatifs et dîner obligatoires – Petite enfance 4 ans<sup>2</sup></b>			
Services de garde éducatifs offerts de 6 h 45 à 16 h 30, incluant la présence d'une préposée aux premiers soins, les dîners (repas chauds) et les collations, selon le calendrier scolaire de 180 jours	12 330 \$		
<b>Service de garde éducatif facultatif – Petite enfance 4 ans<sup>2</sup></b>			
Garderie de 16 h 30 à 18 h - selon le calendrier scolaire de 180 jours	1 550 \$		
<b>Services de garde et de dîner facultatifs – Préscolaire 5 ans et primaire<sup>2</sup>   Rabais offerts pour certains services regroupés</b>			
<b>Matin</b>			
SG1   6 h 45 jusqu'à 7 h 45		1 050 \$	950 \$
SG2   7 h 15 jusqu'à 7 h 45		520 \$	485 \$
<b>Midi</b>			
SG3   Repas chaud à la cafétéria		5 360 \$	4 925 \$
SG4   L'enfant apporte un lunch de la maison		4 390 \$	3 780 \$
<b>Fin de journée</b>			
SG5A   15 h 30 à 16 h		850 \$	755 \$
SG5B   15 h 30 à 16 h 30 + collation		1 720 \$	1 495 \$
SG6   16 h 30 à 18 h		1 240 \$	1 020 \$
SG7   15 h 30 à 17 h + collation		2 380 \$	2 250 \$
SG8   Récréation, collation et étude (offert de la 2 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année) de 15 h 30 à 17 h			2 625 \$
SG9   17 h à 18 h			655 \$
<b>Service optionnel offert sur une base annuelle</b>			
Déjeuners (180 jours)	1 220 \$	1 220 \$	1 220 \$
<b>Services optionnels à l'unité (tarif quotidien)</b>			
Garderie du matin		20 \$	20 \$
Garderie du midi, l'enfant apporte son lunch		42 \$	42 \$
Dîner - repas chaud cafétéria (lunch oublié)		10 \$	10 \$
Étude et garderie postscolaire jusqu'à 17 h			33,75 \$
Garderie journée pédagogique animée	à la carte	à la carte	à la carte
Garderie - départ entre 16 h 30 et 18 h		8,30 \$/½ h	8,30 \$/½ h
Déjeuners	6,85 \$	6,85 \$	6,85 \$

#### Réduction appliquée selon la politique familiale

Un rabais est accordé lorsque plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits en même temps à l'Académie des Sacrés-Cœurs ou au Collège Trinité : 10 % pour le 2<sup>e</sup> enfant, 15 % pour le 3<sup>e</sup> et 20 % pour le 4<sup>e</sup>.

Le plus âgé est considéré comme le premier enfant. Les rabais s'appliquent aux enfants ayant le même parent ou tuteur.

#### Modalités de paiement

Frais d'inscription de 200 \$, exigibles lors de la demande d'admission et renouvelés chaque année

Solde payable par prélèvement préautorisé : un versement le 1<sup>er</sup> septembre 2026 ou dix versements égaux du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 1<sup>er</sup> juin 2027

#### Reçus aux fins de l'impôt

Un reçu sera émis au payeur pour les frais liés aux services de garde, conformément aux dispositions fiscales en vigueur au Québec et au Canada.

#### Hypothèse du crédit d'impôt provincial - Forfaits SG3 & SG5B | Préscolaire 5 ans

Coût total facturé en service de garde :	7 080 \$
Crédit provincial selon le revenu net familial	
67 % à 78 % d'un maximum de 12 275 \$ par enfant de moins de 7 ans / maximum de 6 180 \$ par enfant de 7 ans +	
Coût net	<u>2 336 \$</u>

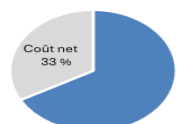


Illustration fournie à titre indicatif seulement, sous réserve des règles fiscales en vigueur et de la situation financière propre à chaque personne

1 – Selon les politiques financières du gouvernement du Québec, les coûts de scolarité, ainsi que les droits d'éveil et de formation, pourraient être ajustés.

2 – Ce montant est admissible à des crédits d'impôt fédéral et provincial.